RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

CAUSSES & CEVENNES
PATRIMOINE MONDIAL
paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen

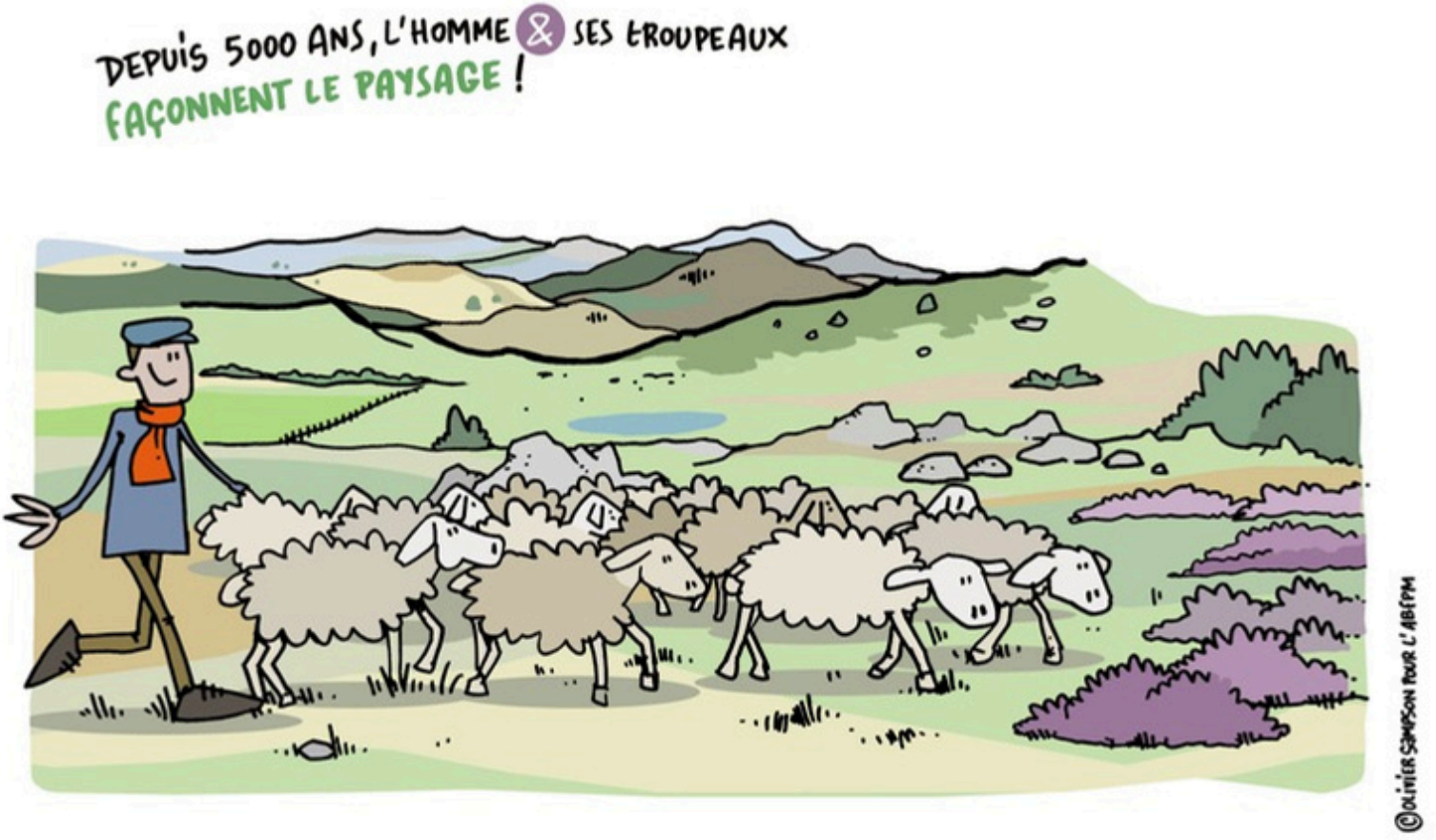

Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes
23 Qter, Avenue Jean Monestier - Florac
48400 FLORAC TROIS RIVIERES
contact@causses-et-cevennes.fr

EDITO

Cette année 2025, l'Entente a fait la part belle aux actions concourant à la mise en valeur de la gestion traditionnelle d'une des ressources les plus précieuses de notre territoire : l'eau !

Une exposition estivale en partenariat avec la ville de Florac et l'Agence de l'eau Adour-Garonne a pu montrer combien la gestion de nos anciens était sobre et ingénieuse, pour dompter les caprices d'une ressource capricieuse, tour à tour trop rare ou surabondante. Des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur (Institut d'Auvergne du développement des territoires, dans le cadre d'un projet Interreg SUDOE), ou des collectivités (CC du Pays Viganais dans le cadre d'un projet eau et climat financé par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerrannée-Corse) ont permis de mieux caractériser et valoriser un certain nombre d'ouvrages hydrauliques traditionnels. L'inventaire du patrimoine des Causses et des Cévennes s'est également enrichi des lavognes portées à notre connaissance par les contributeurs à l'inventaire participatif « Je partage mon patrimoine » proposé par l'Entente. Celle-ci est également devenue membre de l'ASAIG, l'Association pour la SAuvegarde de l'Irrigation Gravitaire, fondée suite à l'inscription de cette pratique au patrimoine culturel immatériel (PCI) français en 2024.

Ces quelques exemples illustrent la volonté de l'Entente de s'investir toujours davantage dans des projets partenariaux, en élargissant sans cesse le cercle de ses interlocuteurs, convaincue de la nécessité d'unir forces et compétences pour préserver et valoriser la culture agropastorale et son héritage, qui sous-tendent la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bien Causses et Cévennes.

2025 a ainsi également été marquée par la montée en puissance du réseau pastoral Massif Central, animé par Auvergne Estives et le SIDAM, et soutenu financièrement par la convention de massif. L'Entente est partie prenante de ce réseau, qui vise à mettre en lumière les spécificités du pastoralisme en Massif Central, à monter en compétence au service des éleveurs et éleveuses pastoraux, des bergers et bergères, à être plus visibles auprès des financeurs et à peser davantage auprès des décideurs publics, afin que le pastoralisme bénéficie d'une plus grande reconnaissance et d'un plus grand soutien.

Au-delà de leurs massifs respectifs, les acteurs pastoraux se tendent également la main et se fédèrent : les « Rencontres Pasto », espace entièrement dédié au pastoralisme au coeur du Sommet de l'élevage de Cournon en ont été une belle démonstration cet automne. Ceci est de très bonne augure, alors que débute l'année 2026, déclarée par l'ONU année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux, et dont la préparation mobilise fortement l'équipe de l'Entente depuis la fin de l'année 2024 !

Je vous souhaite une bonne lecture au fil de l'eau !

Laurent SUAU, Président de l'EICC.

Laurent SUAU,
Président de l'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes
Président du Conseil Départemental de la Lozère

Le Bien Causses et Cévennes en chiffres

Inscrit au patrimoine mondial le 28 juin 2011 en tant que “Paysage culturel de l’agropastoralisme méditerranéen”

- Plus grand site UNESCO d’Europe en tant que Paysage Culturel (de par sa superficie).
- 3 144 km² inscrits, dont 50 % de surfaces agricoles (80 % de la surface agricole correspond à de la surface pastorale).
- 22 000 habitants dans la zone inscrite.

Nombre de Communes
(zone inscrite + zone tampon)
35 communes de l’Aveyron
84 communes du Gard
28 communes de l’Hérault
66 communes de Lozère

- 1 400 exploitations agricoles
- 140 000 brebis
- 8 500 vaches
- 8 500 chèvres

- 1 Région (Occitanie)
- 4 départements (Aveyron - Gard - Hérault - Lozère)
- 2 Parcs : Parc national des Cévennes - Parc naturel régional des Grands Causses
- 3 Grands Sites de France
- 3 Centres Permanents d’initiative à l’Environnement (C.P.I.E.)
- 172 Ambassadeurs touristiques
- 2 Sites UNESCO jumeaux (Andorre et Chine)

BUDGET 2025

Financements

L’EICC, structure gestionnaire du Bien UNESCO, est financée à parts égales par les 4 Départements partie-prenantes : l’Aveyron, le Gard, l’Hérault et la Lozère, qui assurent ainsi son fonctionnement.

AVEYRON LE DÉPARTEMENT 25 %
Hérault Département 25 %
CONSEIL DÉPARTEMENTAL GARD 25 %
lozère LE DÉPARTEMENT 25 %

Partenaires financiers sur les actions

Par ailleurs, pour les actions opérationnelles non récurrentes, l’Entente sollicite des financements spécifiques de ses partenaires. En 2025, les partenaires financiers suivants ont ainsi appuyé l’action de l’Entente :

- Massif Central (FNADT) :
Réalisation de 3 vidéos présentant 3 systèmes d’exploitation pastoraux différents sur le territoire du Bien.
Convention multi-partenariale du réseau pastoral Massif Central.
Participation au Sommet de l’élevage à Cournon.

- Agence de l’eau Adour-Garonne :
Exposition estivale sur le patrimoine lié à l’eau sur Causses et Cévennes (impression photos, livret de l’exposition).

- DRAC Occitanie :
Programme culturel estival.
Dessins du facilitateur graphique Olivier Sampson.
Réalisation d’un film documentaire ethnographique de 10 minutes sur le parage traditionnel des troupeaux transhumants en Cévennes.

- DREAL Occitanie :
Éditions et matériel de communication.

- Commune de Florac :
Exposition estivale sur le patrimoine lié à l’eau sur Causses et Cévennes (impression photos).

Soit près de 42 000 € au total.

SOMMAIRE

P04 - Vie de l’Entente
P07 - Patrimoine
P09 - International
P10 - Agropastoralisme
P13 - Paysage
P14 - Tourisme et communication
P17 - En bref + co-gestionnaires

L'équipe actuelle

Chargé de mission tourisme et communication
Alain ARGILIER
04 66 48 15 13
communication@causses-et-cevennes.fr

Chargé de mission cartographie & observatoire
Dominique LYSZCZARZ
04 66 48 15 15
observatoire@causses-et-cevennes.fr

Directrice
Ségolène DUBOIS
04 66 48 15 17
direction@causses-et-cevennes.fr

Comptabilité
Jean-Luc GOAREGUER
04 66 48 31 23
contact@causses-et-cevennes.fr

Chargée de mission agropastoralisme
Julie HEBRARD
04 66 48 15 14
agriculture@causses-et-cevennes.fr

Chargée de mission patrimoine
Morgane COSTES-MARRE
04 66 48 15 16
mcostesmarre@causses-et-cevennes.fr

Gouvernance

Conseil d'Administration

Le 12 février, le Conseil d'administration de l'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes (EICC) s'est réuni au Caylar (Hérault). Cette réunion a notamment vu l'élection d'un nouveau Président à la tête de l'EICC. Laurent Suau, actuel Président du Conseil Départemental de la Lozère, a en effet été élu à l'unanimité en tant que nouveau Président de l'Entente. Il succède ainsi à Sophie Pantel, élue Députée de la Lozère depuis juin 2024.

En juin, le CA, qui s'est tenu à la Cavalerie (Aveyron), a été précédé d'une visite de terrain qui a permis au nouveau président de découvrir plusieurs sites emblématiques de l'agropastoralisme des causses : lavogne en basalte de la Blaquererie, cazelles de Lacamp et de Candet sur le Causse de Campestre, cirque de Navacelles.

Enfin, le dernier CA de l'année s'est tenu au mois de décembre au Vigan (Gard).

Conseil d'Administration du 12 février au Caylar

Conseil d'Administration du 26 juin à La Cavalerie

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil Scientifique pour la gestion du bien Causses & Cévennes s'est réuni les 6 et 7 mai. Organe consultatif chargé d'accompagner par ses avis les instances de gouvernance, il est actuellement composé de 16 membres dans des disciplines variées (paysage, ethnologie, archéologie, agronomie, écologie, géographie, droit...).

Conseil Scientifique du 7 mai à Florac

Cette réunion sur 2 jours s'articulait autour de deux sujets d'actualité :

- L'intensification du développement de **projets de centrales photovoltaïques au sol** pour la production d'énergie renouvelable, sous l'impulsion d'un cadre réglementaire facilitateur. Ce cadre introduit notamment la notion **d'agrivoltaïsme**, c'est à dire l'idée de bénéfices réciproques, sous certaines conditions, entre activité agricole et installation de panneaux photovoltaïques au sol. Or l'émergence de ce type de projets sur le territoire des Causses et des Cévennes nous interroge sur leur compatibilité avec la Valeur Universelle Exceptionnelle du site. Le conseil scientifique s'était déjà positionné dans une motion datant de 2019. Les récentes évolutions contextuelles et réglementaires associées à une pression inédite l'ont amené à approfondir la réflexion, ce qui a conduit à l'adoption d'une nouvelle motion en novembre 2025.
- La **reconnaissance des spécificités du modèle agricole méditerranéen** dans la future **Politique Agricole Commune** (PAC). En effet, le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional d'Occitanie (CESER) a travaillé sur un projet d'avis sur ce sujet, faisant suite au plaidoyer porté par la Région pour une PAC plus juste et équitable, ainsi qu'au Plan Agriculture Climat Méditerranée du gouvernement. Les négociations relatives à la PAC post 2027 ont commencé, or les enjeux pour l'agropastoralisme des Causses et Cévennes peuvent être importants. Le conseil scientifique, qui a déjà travaillé par le passé sur cette problématique, mène dès à présent des réflexions pour anticiper les négociations.

ABFPM (ASSOCIATION DES BIENS FRANÇAIS DU PATRIMOINE MONDIAL

COMMISSIONS ET RENCONTRES NATIONALES À VICHY

L'Entente entretient des relations étroites avec l'ABFPM, et participe activement aux diverses commissions thématiques organisées par l'association. Ces commissions couvrent des domaines variés tels que le développement durable, le tourisme, la médiation, les relations internationales, les plans de gestion, la communication...

Du 1er au 3 octobre 2025, l'EICC a participé aux 22èmes rencontres de l'ABFPM, qui se sont déroulées à Vichy. Vichy et 10 autres villes thermales européennes ont en effet été inscrites en 2021 sur la Liste du patrimoine mondial, sous le nom des Grandes villes d'eaux d'Europe. Bien que différentes, ces villes se sont développées autour de sources d'eaux minérales naturelles qui ont été le catalyseur d'un modèle d'organisation urbaine dédié à la cure thermale, aux activités de plein air, aux activités sociales et de divertissement. Ces rencontres constituent un moment important pour l'association qui présente son bilan d'activité et ses perspectives. Elles ont aussi pour objectif de favoriser les échanges et le partage d'expériences entre les gestionnaires des 53 sites français.

RENCONTRE DES COMMUNICANTS DES BIENS FRANÇAIS DU PATRIMOINE MONDIAL

Du 3 au 5 juin 2025, le site du Pont du Gard, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO il y a 40 ans, a accueilli la 6e Rencontre des communicants des Biens français du patrimoine mondial, auxquelles Alain Argilier a représenté l'EICC. Ce rendez-vous national réunit les professionnels en charge de la communication des sites inscrits ou candidats à l'inscription.

Pendant trois jours, les participants ont échangé leurs expériences, partagé des bonnes pratiques et travaillé à la création d'outils communs, dans une dynamique collaborative et innovante. L'édition 2025 a notamment permis de mieux comprendre les enjeux du Pont du Gard, de découvrir des projets portés par d'autres sites français et de poursuivre la réflexion sur des outils mutualisés, ainsi que sur les futurs nom et logo de l'Association des Biens français du patrimoine mondial.

Cette rencontre vise à renforcer les liens entre communicants, favoriser l'appropriation des biens par les habitants et faire émerger des projets ambitieux à l'échelle nationale. L'édition 2025 a été saluée pour la qualité de son organisation et la richesse des échanges.

GÉOPARC TERRES D'HÉRAULT

Visite d'évaluation des experts - Juin 2025

Le Géoparc Terres d'Hérault est une démarche collective, portée par le Département de l'Hérault avec 111 communes (dont 23 sont également incluses dans le périmètre du Bien UNESCO Causses et Cévennes) et de nombreux partenaires.

Elle vise à préserver et mettre en valeur le patrimoine géologique exceptionnel de ce territoire de 2000 km² du centre Hérault où 540 millions d'années d'histoire géologique s'offrent aux visiteurs, au travers du label "GéoParcs mondiaux UNESCO".

En décembre 2024, le dossier a été officiellement déposé auprès de l'UNESCO.

Du 23 au 26 juin s'est déroulée une visite d'évaluation des 2 experts internationaux désignés par l'UNESCO, originaires d'Irlande et du Portugal. L'Entente a participé à cette visite d'évaluation. Ce fut l'occasion de partager avec les experts les partenariats développés et la synergie des démarches engagées dans le cadre des différents programmes de l'UNESCO (Patrimoine mondial, Géoparc, Patrimoine culturel immatériel).

L'Entente participe aussi tout au long de l'année aux groupes de travail animés par l'équipe du Géoparc, en matière de patrimoine, de tourisme et de médiation.

L'eau

Causses et Cévennes L'eau apprivoisée

Tel a été le titre de l'exposition proposée cet été, en partenariat avec la commune de Florac et l'Agence de l'eau Adour-Garonne.
Le partenariat avec la municipalité se poursuit maintenant depuis plusieurs années et permet d'offrir aux visiteurs une grande exposition photos dans les rues de la ville. En 2025, la petite nouveauté a été la possibilité d'offrir également un livret d'accompagnement permettant de découvrir le fonctionnement et les particularités du patrimoine hydraulique des Causses et des Cévennes.
Ce petit guide et l'exposition sont à disposition gratuitement auprès de l'Entente.

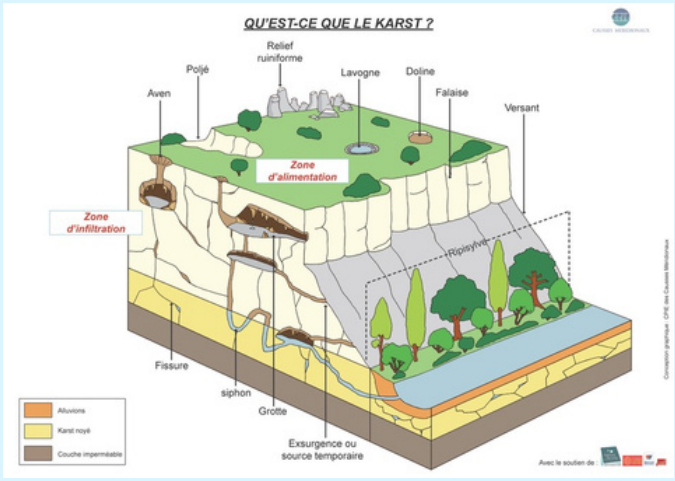

Inventorier pour mieux connaître

En 2025 se sont poursuivis les ateliers de la connaissance animés par le Service d'Inventaire Régional. Celui-ci a dédié pour 3 ans ses travaux à la thématique du patrimoine de l'eau.
Cette année a aussi permis l'inventaire des lavognes signalées par les habitants lors de l'inventaire participatif Je partage mon patrimoine lancé au cours des Journées européennes du patrimoine 2024. Merci à ces contributeurs qui ont été des guides motivés et efficaces lors du terrain !

La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée
L'INVENTAIRE

ASAIG : une association active !

ASAIG, l'Association pour la SAuvegarde de l'Irrigation Gravitaire, fondée suite à l'inscription de cette pratique au patrimoine culturel immatériel (PCI) français, a vécu en 2025 sa première année d'existence et a été particulièrement active !

De nombreux ateliers ont été proposés tout au long de l'année sous le format de webinaires et ont réuni à chaque fois un grand nombre de participants. Les droits d'eau, les différents statuts des gestionnaires de l'irrigation, les sentiers d'interprétation... Voici quelques-uns des sujets abordés.

Le travail pour faire inscrire l'irrigation gravitaire au niveau international s'est aussi poursuivi et la candidature pourra être déposée en mars 2026.
Enfin, un site Internet a vu le jour, offrant de nombreuses ressources et conseils. À explorer sans modération ! https://asaig.org/

ASAIG
Association pour la SAuvegarde de l'Irrigation Gravitaire

BÉAL DE FELGEROLLES : UNE PÉPITE À PRÉSERVER

Certains hameaux recèlent de vrais trésors patrimoniaux, tel Felgerolles, niché sur le flanc sud du Mont-Lozère et qui possède un magnifique béal. Creusé dans la terre et le roc sur plus de 2 km, ce béal est une véritable pépite, traversant tantôt une hêtraie, tantôt des landes, offrant un superbe panorama sur les causses lozériens.

Une poignée de bénévoles réunis dans l'Association pour la mise en valeur du village de Felgerolles œuvre à l'entretien et à la sauvegarde de ce patrimoine d'exception.

L'Entente s'est associée à l'association pour mener le 10 mai, dans le cadre de l'opération « Printemps citoyen » de la Région Occitanie, un chantier participatif pour la remise en eau du béal. Peu de bénévoles ont répondu présents, la météo étant particulièrement pluvieuse ce jour-là. Les personnes présentes, loin de se décourager, ont mené les travaux prévus, avant de se retrouver autour d'un repas préparé par les anciens.

Aujourd'hui, le béal qui amène l'eau domestique au hameau est menacé car Felgerolles va être raccordé au réseau d'eau potable au printemps 2026. Le béal va perdre ainsi son usage. De plus, l'association fait face au manque de main d'œuvre. Aussi, notez d'ores et déjà le prochain chantier participatif, prévu le 13 juin 2026. Ce patrimoine a besoin de nous tous pour être préservé !

PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS VIGANAIS

L'eau a été au cœur des préoccupations de l'année 2025 et pour de nombreux acteurs ! Ainsi, la Communauté de Communes du Pays Viganais a été lauréate d'un appel à projet Eau et Climat (2024-2026) financé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et a souhaité s'associer à l'Entente pour travailler sur la question des béals.

Faire l'état des lieux de ces ouvrages sur le territoire du Vigan, mieux connaître les usages actuels et caractériser les services écosystémiques rendus par ces derniers, ont été les objectifs du stage confié à Gaël Bourret, étudiant M2 GEMO à l'université Jean-Jaurès de Toulouse.

Co-encadré par l'Entente et la Communauté de communes, ce dernier est allé à la rencontre de nombreux acteurs et a même réalisé des diagnostics écologiques en lien avec certains ouvrages. Le rapport est disponible sur notre site Internet www.causses-et-cevennes.fr, rubrique ressources.

CULTUR-MONTS : ÉCHANGES INTERNATIONAUX POUR LE PATRIMOINE DE MONTAGNE

Cultur-Monts, tel est le nom du projet retenu dans le cadre du programme Interreg Sudoe qui réunit plusieurs universités du Portugal, d'Espagne et de France et dont l'objet est la valorisation des paysages culturels de montagne en tant que moyen de développement territorial durable.

Le site UNESCO Causses et Cévennes et le Département de la Lozère ont été identifiés comme terrain d'expérimentation par le partenaire français du programme, l'IADT de Clermont-Ferrand (Institut d'Auvergne du Développement des Territoires).

Le programme 2024-2026 s'articule autour de trois groupes de travail : valorisation du patrimoine de montagne, collecte et partage de mémoire, valorisation économique.

Plusieurs thématiques sont communes aux différents pays partenaires : la transhumance, la gestion de l'eau, la restauration du patrimoine vernaculaire, la médiation, etc.

En 2025, dans le cadre d'un stage, Gabriel Six a mis en place une cartographie participative (https://moulinslozere.gogocarto.fr/) pour recenser les moulins de Lozère, dont ceux alimentés par un béal. Chloé Glomond, également stagiaire, a quant à elle travaillé sur un recueil de mémoire autour de la transhumance auprès des anciens et a enquêté pour mieux cerner les attentes des visiteurs des fêtes de transhumance aujourd'hui.

Tous ces travaux ont donné lieu à des échanges et visites lors de la venue des délégations espagnoles et portugaises en Lozère, du 6 au 9 octobre dernier.

L'Entente accompagne en 2026 un groupe d'étudiants qui vont travailler à la mise en valeur de béals.

INTERNATIONAL

S'engager dans des projets et programmes ciblés sur des enjeux qui dépassent les frontières administratives, favoriser les échanges et retours d'expérience à l'international font partie des objectifs de gestion du Bien, qui a adopté en 2024 sa stratégie d'actions à l'international. De fait, l'année 2025 s'est avérée très riche en termes de coopération internationale.

La visite de nos jumeaux andorrans

Entre le 3 et le 5 novembre 2025, nous avons accueilli une délégation du Vall del Madriu-Perafita-Claror, notre site UNESCO jumeau en Andorre. Celle-ci était composée d'élues, de la directrice du site ainsi que de techniciens chargés du tourisme pour les quatre communes partenaires du Bien. Durant trois journées riches en échanges et en découvertes, nos homologues andorrans ont parcouru plusieurs lieux emblématiques des Causses et Cévennes, répartis sur les quatre départements. Les représentants andorrans ont manifesté un vif intérêt pour notre réseau d'ambassadeurs et envisagent d'en adapter le modèle sur leur territoire. Ils ont ainsi eu l'occasion d'échanger avec plusieurs ambassadeurs des Causses et Cévennes tout au long de leur visite. Le dernier jour, leur programme s'est en outre articulé autour de la rencontre semestrielle des ambassadeurs Causses et Cévennes, comprenant une randonnée commentée sur le chemin de Saint-Guilhem, entre la Font du Griffe et Saint-Guilhem, une visite guidée de la place de la Liberté et de l'abbaye de Gellone, ainsi qu'un temps d'échanges en salle pour partager expériences et perspectives communes.

Accueil d'une stagiaire Erasmus

En lien avec l'association espagnole Interpreta Natura, impliquée dans des projets de médiation du patrimoine, l'Entente a accueilli pendant 2 mois, en mai et juin, une étudiante de l'université de Valence, en Espagne, pour son stage de fin d'étude, s'inscrivant dans le cadre du programme européen Erasmus +. Après avoir étudié la gestion forestière, Paula Lorente se spécialise dans les projets de soutien au pastoralisme en milieu rural de montagne.

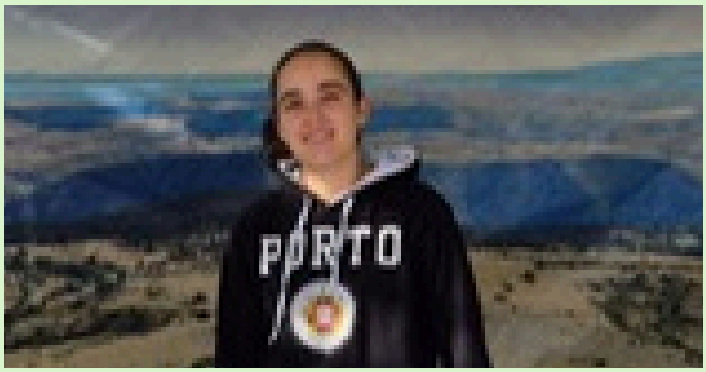

Intervention à un séminaire Sorbonne/Chaire UNESCO

L'Entente a participé à un séminaire anglophone co-organisé par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et la Chaire UNESCO Culture, Tourisme et Développement sur le thème : « la relation matériel-immatériel dans les sites du patrimoine mondial en tant que moteur de l'expérience touristique ». Nous sommes intervenus sur le thème : « the intangible elements at the heart of the cultural heritage enhancement projets in the Causses and Cévennes UNESCO site ».

Accueil de délégations étrangères

- Le 5 février, en lien avec l'association Takh, ambassadrice du Bien Causses et Cévennes, l'Entente a reçu M. Munkhbat Tserendorj, directeur du Parc national de Khomyn Tal et de l'association KTT (Khomy Talin Takhi), qui œuvre pour la préservation du cheval de Przewalski en Mongolie.

- Le 5 août, l'Entente a reçu une délégation japonaise composée de 3 chercheurs intéressés par les thématiques du développement des productions agricoles en circuits courts (châtaigne, fromages...) et du tourisme durable, ainsi que d'un membre de l'ICOMOS (organisme consultatif de l'UNESCO pour les biens culturels).

- Le 8 août, en lien avec l'association « Chemins de la Soie – des Cévennes aux Alpujarras », ambassadrice Causses et Cévennes, l'Entente a reçu une délégation Slovène en visite dans les Cévennes, dans le cadre du programme européen ARACNE, qui vise à exploiter la soie comme élément commun de la culture et de l'histoire paneuropéennes.

- Du 6 au 9 octobre, dans le cadre du projet européen Interreg SUDOE Cultur Monts, une délégation en provenance d'universités espagnoles, portugaises et de l'IADT (Institut d'Auvergne du Développement des Territoires) de Clermont-Ferrand est venue en Lozère. La délégation a parcouru le territoire pour visiter différents lieux d'interprétation du patrimoine, de restauration d'éléments patrimoniaux et échanger au cours de réunions de travail sur la notion de paysage culturel de montagne.

Une année pour célébrer et défendre le pastoralisme !

Le 15 mars 2022, sur proposition de la Mongolie, les Nations Unies ont adopté une résolution proclamant l'année Internationale des Parcours et des Éleveurs Pastoraux (AIPEP) en 2026. L'année internationale du pastoralisme est l'occasion de mettre en avant le lien entre le pastoralisme, les écosystèmes et les cultures traditionnelles qui y sont associées. Elle a pour objectif d'attirer l'attention sur la nécessité d'élaborer des politiques publiques adaptées, favorisant les systèmes de production à caractère pastoral ainsi que la vie des communautés pastorales.

Pour ce faire, les États sont invités à célébrer cette année internationale à travers l'organisation d'évènements visant une meilleure compréhension par le grand public des bénéfices environnementaux et sociétaux liés aux pratiques pastorales. Ces événements permettront de sensibiliser le public, promouvoir les connaissances pastorales et les innovations, favoriser la mise en réseau des acteurs et soutenir la profession face aux enjeux contemporains, notamment par le portage de plaidoyers.

Les acteurs du pastoralisme français s'organisent

Depuis 2024 et tout au long de l'année 2025, différentes structures pastorales françaises se sont réunies afin de coordonner leurs actions. Le collectif rassemble des réseaux nationaux, des services pastoraux régionaux, des organisations intra-massifs, des instituts techniques et de recherche ainsi que des gestionnaires de territoires tels que l'Entente. Ils se sont donné pour objectifs de :

1. Communiquer : être relai de communication auprès du grand public, des partenaires, des journalistes, et autres réseaux, en développant aussi des outils et supports de communication.
2. Coordonner : établir un calendrier d'événements locaux, nationaux et internationaux cohérents et traitant de la diversité des thématiques en lien avec le pastoralisme.
3. Soutenir : inciter à l'émergence d'événements locaux par divers acteurs et structures.

La préparation de l'année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux de 2026

Dans le cadre de la préparation de l'AIPEP, l'Entente s'est fortement investie tout au long de l'année dans le groupe de coordination nationale, composé des représentants de différents organismes qui œuvrent en soutien au pastoralisme. Elle rejoint ainsi la communauté d'acteurs engagés dans le monde entier (102 pays, 397 organisations) pour porter la voix des éleveurs/bergers et mettre en lumière les enjeux du pastoralisme.

Le 19 novembre 2025, à l'invitation de M. Laurent Suau, Président du Département de la Lozère et de l'EICC, de nombreux acteurs du pastoralisme français se sont réunis à la Maison de la Lozère à Paris pour une conférence de presse de lancement de l'année internationale du pastoralisme de 2026. Différents représentants de structures étaient présents : l'Association Française de Pastoralisme, le Réseau des Chambres d'Agriculture, la Fédération Nationale des Communes Pastorales, l'IDELE, le CORAM, l'Entente Causses et Cévennes, le Réseau pastoral AURA, l'Agence d'Urbanisme Clermont Massif Central, la Fédération des Parcs Naturels Régionaux, et les Parcs Nationaux de France. L'objectif était de présenter ces acteurs, qu'ils soient identifiés en tant que collectif, présenter les premiers événements de l'année 2026, et visibiliser les enjeux du pastoralisme.

Conférence de presse à Paris

Des événements locaux tout au long de l'année 2026 en Causses et Cévennes !

L'Entente anime un groupe de travail local depuis 2025 afin de coordonner les événements de l'année 2026 avec les partenaires locaux. L'Entente, avec l'appui du groupe de travail, a pu réaliser différents outils de communication :

1. Un logo français pour l'année internationale du pastoralisme, en complément du logo de l'année internationale créé par la FAO (Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture).

2. Une affiche de communication distribuée aux offices de tourisme et aux mairies

3. Une carte interactive où chacun peut ajouter des événements en lien avec le pastoralisme (elle recense les événements à l'échelle du territoire français). Accessible sur aipp.gogocarto.fr

LOGO FRANCE

ALLIANCE MONDIALE POUR LES PARCOURS & LES ÉLEVEURS PASTORAUX
GROUPE FRANCE

ANNÉE INTERNATIONALE DES PARCOURS ET DES ÉLEVEURS PASTORAUX 2026

AFFICHE

CARTE INTERACTIVE

Réalisation de 3 vidéos présentant des systèmes pastoraux du Massif Central

Grâce aux financements du Commissariat de Massif, l'Entente a pu réaliser des vidéos pour présenter le fonctionnement de différents systèmes d'élevages pastoraux.

La première vidéo, réalisée en 2024, présentait un système caprin lait dans les Cévennes chez Sébastien Duboz. La deuxième vidéo a été tournée chez Benjamin Peyre, éleveur de brebis viande à Arrigas. Enfin, la dernière vidéo a été tournée chez Michel Pons, éleveur de brebis laitières pour Roquefort sur le Causse du Larzac.

Merci aux éleveurs pour leur temps et leurs explications, ainsi qu'aux partenaires qui ont travaillé à la réalisation technique des vidéos : Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie, chambre d'agriculture de l'Aveyron, CIVAM Empreinte.

Les vidéos sont accessibles sur le site internet de l'Entente ou sur la page youtube : https://www.youtube.com/@caussescevennes/playlists

Système pastoral ovin lait : la Ferme du Figayrol en Aveyron

Système pastoral ovin viande dans le Gard

Système pastoral caprin lait dans les vallées Cévenoles

Réseau Pasto Massif Central

Accueil des techniciens du Réseau Pasto en Causses et Cévennes avec le COPAGE

Du 19 au 20 juin 2025, l'Entente a accueilli les techniciens du Réseau Pasto Massif Central qui regroupe des techniciens pastoraux de différentes structures (SIDAM, Auvergne Estives, Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie, Chambres d'agriculture du Lot, de Corrèze, d'Ardèche, du Puy-de-Dôme, Parc Naturel Régional du Morvan, Association pour le Pastoralisme de la Montagne Limousine, COPAGE, Entente Causses et Cévennes).

Ces journées techniques organisées en partenariat avec le COPAGE, ont permis d'aborder la question du brûlage pastoral dans les Causses et Cévennes, une pratique qui consiste à mettre volontairement le feu à la végétation afin d'éliminer les broussailles, d'entretenir les espaces pastoraux en terrain accidenté, de fertiliser les sols, et de diminuer la biomasse afin de prévenir les incendies en été.

Le Réseau Pasto a pu rencontrer l'éleveur Yves Commandré sur la commune de Fraissinet-de-Lozère pour qu'il explique sa pratique du brûlage. Le lendemain, le groupe a pu profiter d'une visite guidée du domaine départemental de Boissets par Morgane notre chargée de mission patrimoine, l'occasion de parler de l'adaptation des hommes au milieu karstique du Causse de Sauveterre, et du bâti agricole traditionnel caussenard !

© Anna Beck

Sommet de l'élevage à Cournon

Cette année encore, l'Entente était présente au Sommet de l'Elevage à Cournon du 7 au 9 octobre 2025. Aux côtés de nos partenaires sur un stand de 70 m² entièrement dédié au pastoralisme, nous avons pu rencontrer diverses structures ainsi que des personnalités politiques et décideurs publics et échanger avec les visiteurs sur les enjeux du pastoralisme d'aujourd'hui.
En plus des multiples conférences (sylvopastoralisme, biodiversité et pastoralisme, prédation...), plusieurs temps forts ont marqué ces 3 jours dans le cadre des Rencontres Pasto :
- La rencontre avec Franscesca Pasetti, co-présidente du groupe de soutien européen à l'année internationale du pastoralisme de 2026
- La présentation du rapport parlementaire « sur le rôle du pastoralisme dans l'aménagement du territoire, les causes de son déclin et les conséquences pour le développement durable des territoires ruraux » par la députée et rapporteur Madame Marie Pochon et le président de la mission Monsieur Jean François Rousset
- la venue sur le stand pasto de délégations étrangères (Suisse et Bulgarie)

Rencontre du réseau en Corrèze pour travailler sur les zones humides pastorales

Juste après Cournon, les techniciens se sont retrouvés pour l'une des deux rencontres annuelles du Réseau Pasto Massif Central. La rencontre a eu lieu en Corrèze sur le thème de l'intégration des zones humides dans les systèmes d'élevage pastoraux, avec des temps en salle et des sorties terrain pour rencontrer des éleveurs (notamment sur le plateau de Millevaches). Les techniciens ont pu monter en compétences sur la caractérisation des milieux humides pastoraux (type de végétation, de sol, gestion du pâturage) et mieux comprendre les avantages et inconvénients de ces surfaces pour le pastoralisme.

Réseau Association Française de Pastoralisme (AFP)

L'Association Française de Pastoralisme regroupe une grande partie des acteurs du monde pastoral en France avec pour objectif de favoriser leur mise en réseau. Pour ce faire, elle organise chaque année deux temps forts : d'une part des journées de rencontre sur le terrain et d'autre part un séminaire scientifique et technique. L'Entente, en tant que membre de l'association, participe activement à ces évènements qui constituent des moments forts d'échanges et de débat. Cette année, les rencontres se sont déroulées dans le Briançonnais (département des Hautes-Alpes) et ont permis d'aborder les problématiques et enjeux spécifiques à ce vaste territoire d'alpage dont le climat d'influence méditerranéenne est particulièrement sensible aux effets du changement climatique. Le séminaire, qui se tient chaque année à Montpellier, s'articulait lui aussi autour de la question du changement climatique, mettant en avant l'état de nos connaissance ainsi que les avancées de la recherche et les innovations permettant de faire face à ce nouveau défi.

émissions de radio

Une émission de radio sur l'agropastoralisme en Aveyron !

In Situ, c'est le titre de l'émission de tourisme scientifique, diffusée sur Radio Campus Montpellier, qui s'intéresse chaque mois à un lieu emblématique d'Occitanie. Les animateurs se sont cette fois penchés sur la question des paysages agropastoraux aveyronnais. Pour l'occasion, Dominique et Julie de l'Entente se sont prêtés au jeu de l'interview afin d'apporter leur éclairage sur cette partie du paysage culturel de l'agropastoralisme !

Réécouter l'émission sur Radio Campus
https://www.radiocampusmontpellier.fr/podcast/in-situ-lagropastoralisme-en-aveyron-s5-3/

Intervention sur la question du changement climatique sur Radio Bartas

Radio Bartas, c'est la radio associative du sud Lozère qui donne la parole au territoire ! Cette année, l'équipe de l'Entente est intervenue lors de l'émission « Chaud PATate » qui, chaque mois, met en lumière les initiatives du territoire en faveur d'une agriculture et d'une alimentation durables pour tous. Une émission proposée par le PETR Sud Lozère dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire. En compagnie d'un éleveur et d'un technicien du Parc national des Cévennes, nous avons fait le point sur la vulnérabilité des exploitations agropastorales face au changement climatique sur le territoire des Causses et des Cévennes et les stratégies d'adaptation possibles.

Réécouter l'émission sur Radio Bartas
https://www.radiobartas.net/listings/chaud-patate-14/

Le Paysage et la Photographie au cœur d'une animation grand public au musée Maison Rouge

Maison Rouge, le musée des vallées cévenoles, proposait cette année une exposition temporaire du photographe naturaliste Thierry Vezon qui nous partage sa vision des paysages cévenols au travers d'une esthétique contemplative et mystérieuse. C'est dans ce contexte que le musée a sollicité l'EICC et le Parc National des Cévennes. L'idée : mettre en balance cette vision artistique et sensible du paysage avec l'approche plus technique et objective mise en œuvre dans le cadre de nos observatoires photographiques du paysage. L'occasion de s'initier aux méthodes de lecture du paysage mais aussi de s'interroger sur l'histoire des lieux et la perception sensible et culturelle que nous en avons. Le paysage n'appartient à personne... Pourtant, chacun en est responsable ; mais sommes nous fiers des évolutions que nous observons ?

PUBLICATIONS

CAUSSES ET CÉVENNES, PORTRAIT D'UNE INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Document de 28 pages, disponible en français et en anglais, au format A4. Ce document dresse le portrait de l'inscription des Causses et Cévennes au patrimoine mondial et invite le lecteur à partager l'engagement des habitants de ce territoire pour sa préservation et à découvrir toute la richesse de ses paysages uniques.

CAUSSES ET CÉVENNES, L'EAU APPRIVOISÉE

Document de 20 pages format A5 qui a été réalisé par Morgane Costes-Marre, en complément de l'exposition qui a été présentée au cours de l'été dernier dans la ville de Florac. Ce livret d'exposition permet de mieux appréhender la gestion de l'eau sur le territoire des Causses et des Cévennes. Il montre que les habitants ont fait preuve de génie pour la capter, la stocker et la conserver pour leur propre consommation et celle de leurs animaux. Ils ont construit des ouvrages hydrauliques avec les matériaux les plus simples trouvés sur place mais qui savamment mis en œuvre, ont résisté à l'épreuve du temps, aux caprices de l'eau, au piétinement des animaux et constituent un patrimoine agropastoral humble et ingénieux.

LE LEXIQUE DU PATRIMOINE

Document de 28 pages au format A5 qui présente les éléments patrimoniaux, nommés « attributs » du Bien UNESCO des Causses et des Cévennes. Ils sont le témoignage de l'activité humaine agricole dans les paysages. 68 attributs sont présentés dans ce livret. Il a été réalisé par Morgane Costes-Marre, en charge du Patrimoine à l'Entente.

LE MARIAGE DES CAUSSES ET DES CÉVENNES

Document de 24 pages au format A5 qui a été réalisé en partenariat avec le facilitateur graphique Olivier Sampson, dont une des illustrations fait la Une de ce rapport d'activité. L'objectif de ce document est de présenter l'inscription du Bien des Causses et des Cévennes avec des dessins. Nous avons reçu le dessinateur pendant une semaine en juillet dernier afin qu'il s'imprègne au mieux du territoire. Nous sommes en effet convaincus qu'un bon dessin vaut parfois bien mieux qu'un long discours !

FILMS

Cette année, deux films mettant à l'honneur la préparation de la transhumance dans les vallées cévenoles ont été réalisés :

- Réalisé en juin 2025 par Alain Argilier, le film "Préparation pour la transhumance" nous plonge dans les coulisses d'un moment fort de l'agropastoralisme cévenol. Tourné à la Ferme des Barbuts, sur la commune de Saint-André-de-Valborgne, ainsi que lors de la transhumance de Massevaques via le hameau de Cabrillac, ce documentaire met en lumière les gestes et savoir-faire qui précèdent le grand départ des troupeaux vers les estives. À travers les témoignages de Jean-Louis Perrier, éleveur retraité, et de Didier Gras, passionné de transhumances, le film détaille les différentes étapes de préparation.

- En partenariat avec Dana Rappoport, chercheuse au CNRS, et avec le soutien financier de la DRAC Occitanie, l'Entente vient également de produire un film à caractère ethnographique de 11 minutes, qui documente la tradition de préparation des troupeaux ovins pour la transhumance dans les vallées cévenoles.

Au-delà des aspects techniques, ces réalisations valorisent un patrimoine vivant inscrit dans l'histoire des Causses et des Cévennes, où la transhumance demeure un marqueur identitaire fort. Ces 2 films sont à découvrir sur la chaîne YouTube "Causses et Cévennes patrimoine mondial."

JOURNÉES DES AMBASSADEURS CAUSSES ET CÉVENNES

Dans le cadre de l'animation du réseau des Ambassadeurs des Causses et Cévennes, deux journées riches en découvertes et en échanges ont été organisées en 2025. Ces rencontres ont permis aux participants de renforcer leurs connaissances et de partager leur passion pour ce territoire inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

JOURNÉE DU PRINTEMPS

Le 25 mars, s'est tenue la Journée des Ambassadeurs Causses et Cévennes au Relais de l'Espinas. Organisée par l'EICC, cette journée a rassemblé de nombreux acteurs engagés dans la préservation et la valorisation du patrimoine de ce territoire exceptionnel.
La matinée a débuté par une présentation de l'actualité de l'Entente, du nouveau lexique du patrimoine et des projets liés à l'année 2026, proclamée par l'ONU "AIPEP - Année Internationale des Parcours et des Éleveurs Pastoraux".
Nicolas Diet, agent de développement à l'Association Nationale Artisans Lauziers Couvreurs, a ensuite présenté la filière lauze, mettant en lumière sa dynamique, sa relance et son redéploiement. Tsilia Poussin, chargée de développement de filière à l'Association Nationale Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches (ABPS), a poursuivi avec une présentation de l'ABPS, son école professionnelle de la pierre sèche et ses missions pour le développement de cette filière essentielle.
Le déjeuner a été pris au Relais de l'Espinas, établissement dirigé par Camille Lecat.
L'après-midi était animée par Mariette Emile, guide conférencière et Ambassadrice des Causses et Cévennes. Elle a conduit les participants à la découverte des travaux réalisés par l'école de la pierre sèche, offrant ainsi une illustration concrète des savoir-faire présentés le matin. Elle était accompagnée par Romain Devoise, artisan de la pierre sèche, qui a effectué des démonstrations de son travail.

JOURNÉE D'AUTOMNE

Le 5 novembre 2025, les Ambassadeurs Causses et Cévennes ont partagé une journée dédiée à l'échange et à la découverte, avec deux thématiques majeures : le Chemin de Saint-Guilhem et la création d'un réseau d'Ambassadeurs pour le site UNESCO du Vall del Madriu Perafita Claror en Andorre.
La journée a démarré par une randonnée de deux heures, partant de Font de griffe pour rejoindre le magnifique village de Saint-Guilhem-le-Désert. Entre sentiers caillouteux et panoramas époustouflants, les randonneurs ont pu apprécier la beauté du territoire.
L'après-midi, à la Chapelle Saint-Laurent, les Ambassadeurs ont eu l'opportunité d'écouter Jean-Marie Miss, président de l'Association des Amis du Chemin de Saint-Guilhem, et Susanna Simon, Directrice du Plan de Gestion du Vall del Madriu Perafita Claror. La rencontre a permis de renforcer les liens entre les deux sites UNESCO et d'échanger sur l'importance des réseaux d'Ambassadeurs dans la valorisation du patrimoine agropastoral.
Les Ambassadeurs Causses et Cévennes ont mis en lumière la force de leur réseau, composé de professionnels du tourisme, d'institutionnels et de prestataires locaux. Ensemble, ils œuvrent pour la valorisation et la préservation des paysages exceptionnels du territoire.

À retenir pour la suite :
La coopération entre les Causses et Cévennes et le Vall del Madriu Perafita Claror ouvre la voie à de nouvelles initiatives communes pour préserver et promouvoir nos patrimoines naturels et culturels respectifs.

LES ESTIVALES DES CAUSSES ET CÉVENNES 2025

Les Estivales 2025, organisées en juillet et en août sur le territoire du Bien UNESCO des Causses et Cévennes, ont une nouvelle fois proposé un programme d'animations autour de l'agropastoralisme, du patrimoine et des paysages.

Au total, 477 participants ont pris part aux 24 animations : 179 en juillet et 298 en août. Quelques animations ont toutefois dû être annulées, principalement en raison d'un manque d'inscrits en début de saison ou à cause de la forte chaleur. Les rendez-vous relevant des arts et traditions vivantes (spectacles, projections, escape game) ont rencontré le plus fort succès. Les animations ont été réparties sur l'ensemble du territoire du Bien Causses et Cévennes. La communication s'est appuyée sur les offices de tourisme, les sites internet partenaires, les réseaux sociaux et la diffusion de flyers.

Parallèlement, la boutique et le centre d'interprétation ont accueilli environ 1500 visiteurs durant l'été, avec un pic de fréquentation en août. Une majorité de visiteurs a sollicité des informations sur le rôle de l'Entente et sur l'inscription au Patrimoine mondial, révélant un réel intérêt.

Globalement, le bilan 2025 est satisfaisant, notamment pour les animations culturelles et artistiques.

FÊTES DES TRANSHUMANCES 2025

En 2025, l'EICC a participé aux grandes fêtes des transhumances avec un stand dédié à la valorisation du Bien UNESCO des Causses et Cévennes.

Le 7 juin aux Ayres en Lozère, les 13 et 15 juin à l'Espérou dans le Gard, puis le 23 juin sur le Mont Lozère, l'équipe a accueilli sur le stand un public venu nombreux découvrir le pastoralisme et les paysages vivants des Causses et Cévennes, au cœur de ces rendez-vous emblématiques.

FÉDÉRATION DES FROMAGERS DE FRANCE DU SECTEUR OCCITANIE EST

Le 20 octobre, la Fédération des Fromagers de France a organisé sur le Larzac une journée d'échanges et de sensibilisation à destination des socio-professionnels du secteur. Cette rencontre, coordonnée par Véronique Muller, co-présidente pour le secteur Occitanie Est, a permis de mettre en lumière les liens étroits entre fromagerie, pastoralisme et valorisation des territoires.

La matinée a débuté par la visite du GAEC des Truels du Larzac, exploitation implantée sur le plateau du Larzac. Les participants ont pu découvrir les pratiques d'élevage, l'alimentation des troupeaux et les étapes de transformation fromagère.

À l'issue de la visite, l'EICC est intervenue pour présenter le Bien Causses et Cévennes.

Cette journée organisée sur le Larzac a permis de renforcer les liens et a contribué à sensibiliser les professionnels à l'importance du pastoralisme dans la préservation du Bien UNESCO des Causses et Cévennes.

Les fromagers présents ont ainsi pu replacer leur activité dans une chaîne plus large : le fromage (comme la viande) n'est que l'aboutissement d'un processus complexe, inscrit dans un territoire, une histoire et des savoir-faire.

Le Pérail IGP

En bref...

Label journée au Cirque de Navacelles

Cette journée organisée le 5 avril dernier par le Syndicat Mixte du Grand Site de France du Cirque de Navacelles dans le cadre du renouvellement de son Label, avait pour objectif de rassembler les acteurs du territoire, les habitants et les partenaires autour de ce site naturel exceptionnel afin de valoriser les actions menées pour sa préservation, son aménagement et son développement durable.

De nombreuses animations ont rythmé cette rencontre conviviale. L'Entente a participé à cette journée aux côtés des collectivités et partenaires locaux, témoignant de son attachement au territoire et à la valorisation du Cirque de Navacelles, joyau naturel reconnu bien au-delà de la région.

En camin ! sur le causse Méjean

Tel est le titre de ce numéro d'En Camin ! émission occitane produite par Télédraille et à laquelle l'Entente a participé. Le but était de faire découvrir pendant une douzaine de minutes le causse, son patrimoine agropastoral nommé en occitan ainsi que sa toponymie.

Les animateurs de l'émission nous emmènent sur le causse Méjean au-dessus des couronnes de Florac et nous font découvrir, entre autres, les nombreux éléments du patrimoine : jasses, lavognes, etc ...

Diffusée en février 2025, l'émission est à revoir sans modération, via ce lien : https://teledraille.org/en-camin-sur-le-causse-mejean/

Des béals reconnus d'intérêt général

L'EPTB du Haut-Vidourle a pu déposer en début d'année la Déclaration d'Intérêt Général en préparation de laquelle l'Entente a réalisé un diagnostic patrimonial sur plusieurs béals de la vallée. Ainsi, 10 propriétaires pourront bénéficier d'aides financières conséquentes pour mettre aux normes leurs béals tout en conservant leur usage et leurs caractéristiques patrimoniales.

Les paysages d'Occitanie par les chemins

Il s'agit d'un séminaire organisé par la DREAL Occitanie dans l'amphithéâtre du musée Narbovia le 12 juin 2025.

S'interroger sur la durabilité des chemins d'Occitanie, leur rôle aujourd'hui, apprendre à les arpenter pour redécouvrir le paysage, autant de thématiques qui ont été abordées par les intervenants de la journée. L'Entente a ainsi participé à une table-ronde pour présenter, notamment, le patrimoine agropastoral visible depuis les chemins des Causses et Cévennes.

Le patrimoine à porter de clic

PATRIMOINES en Occitanie

Vous souhaitez découvrir le patrimoine de votre commune, de votre village ? C'est désormais possible via le portail régional de l'inventaire https://patrimoines.laregion.fr/ ouvert au public.

Vous pouvez chercher par mots clés, mais aussi via la cartographie. Le patrimoine agropastoral recensé par l'Entente y figure, aux côtés de 40 000 notices rédigées par les contributeurs à l'inventaire régional. Un vrai trésor !

30 ans du PNR GC à La Couvertoirade

L'Entente a participé à la fête des Folles Bergères le dimanche 28 septembre à La Couvertoirade (Aveyron) à l'occasion du 30e anniversaire du Parc naturel Régional des Grands Causses. Nous avons tenu un stand aux couleurs du bien UNESCO. Petits et grands se sont également mesurés à notre flash escape game Causses et Cévennes !

Rencontres de la laine du PNR GC

Le 23 septembre 2025 ont eu lieu les premières rencontres de la laine organisées par le Parc Naturel Régional des Grands Causses au lycée de La Cazotte de Saint Affrique. Plus de 150 personnes étaient présentes : institutions, éleveurs, étudiants, techniciens ... Les participants ont pu assister à plusieurs présentations d'experts sur l'histoire de la laine, sa qualité, son utilisation historique et actuelle, ainsi qu'à un spectacle « Tant qu'il y aura des brebis » de la compagnie Dernière Baleine. L'Entente était présente en tant que partenaire pour l'organisation de la journée.

SIA 2025

En 2025, l'Entente était présente au Salon International de l'Agriculture à Paris les 24 et 25 février. Présents sur le stand du CORAM (Collectif des Races de Massifs) le premier jour aux côtés de différents partenaires lozériens, nous étions accueillis par le stand du département de la Lozère le deuxième jour. Un salon riche en échanges avec le grand public et en rencontres avec les partenaires !

Osons l'élevage durable en Occitanie, journée de débat citoyen à Toulouse

La Région Occitanie et la Chambre Régionale d'agriculture Occitanie ont invité l'Entente à participer à une journée de débat citoyen à Toulouse « Osons l'élevage durable en Occitanie ». L'Entente a participé à une table ronde sur les aménités positives du pastoralisme, son importance dans les territoires et les menaces auxquelles la pratique fait face aujourd'hui.

GRANDS SITES DE FRANCE

GORGES DU TARN, DE LA JONTE ET CAUSSES

Et si on regardait notre territoire autrement ?

Le Grand Site de France Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses lance son Observatoire Photographique du Paysage (OPP), un outil qui suit, par la photographie reconduite dans le temps, les évolutions de nos paysages.

Loin de se limiter à une simple collection d'images, l'OPP documente les transformations visibles ou discrètes : mutations agricoles, dynamiques naturelles, aménagements contemporains. Il permet d'évaluer les effets des politiques publiques, de sensibiliser les acteurs et les visiteurs et d'orienter les décisions d'aménagement.

Co-construit avec les bases du PnC, de l'EICC, du PNR GC et du CAUE 12, il repose sur une sélection de 60 points de vues représentatifs des entités paysagères des communes du Grand Site.

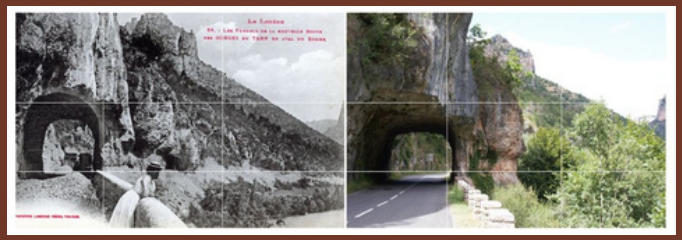

CIRQUE DE NAVACELLES

Le Grand Site de France du Cirque de Navacelles : des éleveurs engagés dans une activité pastorale respectueuse des habitats d'espèces menacées sur les causses !

Développées dans le cadre du dispositif Natura 2000 et financées par l'Union Européennes, les Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques (MAEC) permettent d'accompagner les agriculteurs qui s'engagent dans des activités respectueuses de l'environnement.
Sous la forme d'un contrat de 5 ans, les exploitants bénéficient d'un soutien financier pour la mise en place de pratiques adaptées pour une conciliation parfaite entre pratique agricole et biodiversité.
Depuis janvier 2025, le syndicat mixte du GSF du Cirque de Navacelles est animateur de 4 sites Natura 2000 principalement sur les causses gardois. Dans ce cadre-là, il s'occupe des contractualisations et anime des formations avec les agriculteurs engagés en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Gard et le Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie. 11 éleveurs situés sur les causses de Blandas, Campestre et Luc, ainsi que dans les gorges de la Vis, ont pu bénéficier de ce dispositif.
Une initiative qui contribue à conforter l'activité pastorale tout en soutenant la réouverture de milieux essentiels au maintien de la biodiversité exceptionnelle du territoire.

PARC NATIONAL DES CÉVENNES

Journées de sensibilisation aux chiens de protection des troupeaux

Pour limiter la prédation induite par le retour du loup sur le territoire, de plus en plus d'éleveurs prennent des chiens de protection (patous par exemple). Au printemps 2025, quatre demi-journées de sensibilisation aux chiens de protection ont été organisées pour les éleveurs en présence de l'IDELE (Institut de l'Elevage) pour présenter les spécificités et les conséquences de ces chiens. Au total plus d'une quarantaine d'éleveurs étaient présents, lors de ces journées à la ferme en présence de chiens de protection. Par ailleurs, une formation sur le même sujet pour les éleveurs a été organisée par la chambre d'agriculture de Lozère.
En 2025, le PNC a de nouveau recruté 7 médiateurs pastoraux, pour être présents tout l'été sur les secteurs les plus fréquentés du mont Lozère, de l'Aigoual et du causse Méjean afin de sensibiliser les randonneurs ou VTTistes à la présence de chiens de troupeaux et gestes à adopter.

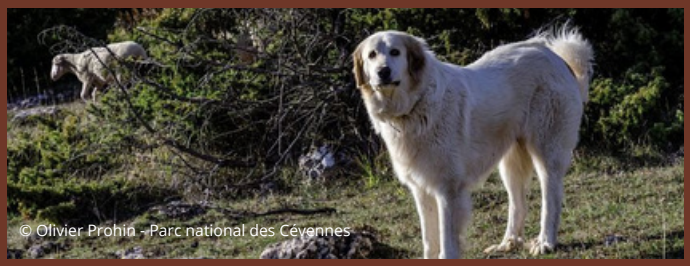
© Olivier Prohia - Parc national des Cévennes

Énergies renouvelables photovoltaïques

En 2025 l'établissement public du Parc national des Cévennes a autorisé deux installations solaires sur des toitures agricoles en zone coeur, avec des prescriptions visant à améliorer l'intégration paysagère des projets.
En revanche, le Parc a émis un avis défavorable au projet de centrale agri-voltaïque de l'Estrade à Ispagnac (29 Ha), conformément à la charte du PNC qui exclut les installations industrielles du cœur du Bien UNESCO. Le Parc avait émis un avis favorable en 2024 pour un projet de centrale photovoltaïque au sol en zone tampon du Bien Unesco sur un site dégradé à Portes.
Par ailleurs, le Parc souhaite encourager les projets qui bénéficient directement aux habitants et améliorent l'autonomie énergétique du territoire. C'est pourquoi il soutient le développement des boucles locales d'autoconsommation collective qui consistent à organiser la vente directe de l'électricité produite par des centrales en toiture entre des producteurs et des consommateurs locaux situés dans un périmètre maximal de 20 km. Deux boucles ont été lancées dans les vallées cévenoles par Cévennes Durables en 2025 et le projet porté la commune de Florac, associant Ispagnac, Bédouès Cocurès et la communauté de communes Gorges Causses Cévennes devrait démarrer en 2026.

© Myriam Jamier - Parc national des Cévennes

CPIE DES CAUSSES MÉRIDIONAUX

Formation MAEC 2025

Le 13 novembre 2025, les agriculteurs engagés dans les MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques) se sont retrouvés à l'occasion d'une formation axée sur les pratiques pastorales et les retours d'expérience.
Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont des dispositifs de la Politique Agricole Commune (PAC) qui accompagnent et rémunèrent les agriculteurs s'engageant volontairement à mettre en œuvre des pratiques favorables à l'environnement, à la biodiversité et au climat, notamment sur les territoires Natura 2000, au-delà des obligations réglementaires.
La formation des bénéficiaires constitue une étape obligatoire et essentielle de leurs engagements. Elle vise à accompagner concrètement les exploitants dans l'adaptation des pratiques agropastorales en faveur de la biodiversité.
La formation de cette année clôture une série de trois rendez-vous permettant de dispenser les contenus pédagogiques auprès des 36 exploitants bénéficiaires de MAEC. La journée a été structurée avec un temps en salle et une seconde partie sur le terrain avec observation des secteurs engagés.
La Chambre d'Agriculture de l'Hérault et le CEN Occitanie, structures membres du Projet pluriannuel Agri-Environnemental et Climatique, ont conduit les éleveurs tout au long de la journée, à travers un programme articulé autour de la gestion du pâturage et des ligneux ainsi que la préservation de la biodiversité (faune, flore, habitats). Elle a permis également d'échanger sur les retours d'expériences, de clarifier les objectifs des MAEC et de sécuriser le respect des cahiers des charges et des plans de gestion.
Obligatoires depuis cette période de programmation qui a débuté en 2023, ces temps de formation ne sont pas de simples formalités : ils renforcent l'appropriation des mesures par les éleveurs et contribuent à l'efficacité environnementale des MAEC sur les territoires. En favorisant le dialogue entre agriculteurs, techniciens et structures animatrices, ils participent pleinement à la réussite durable des engagements agro-environnementaux.

© Sylvain Micola, Chambre d'Agriculture 34

Entente Interdépartementale des Causses & Cévennes
23 Qter, Avenue Jean Monestier - Florac
48400 Florac-Trois-Rivières
04.66.48.31.23
contact@causses-et-cevennes.fr

www.causses-et-cevennes.fr

CAUSSES & CEVENNES
PATRIMOINE MONDIAL
paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen

Rédaction :
Alain ARGILIER
Morgane COSTES-MARRE
Ségolène DUBOIS
Julie HEBRARD
Dominique LYSZCZARZ

Crédits photos :
E.I.C.C.

AVEYRON LE DÉPARTEMENT
CONSEIL DÉPARTEMENTAL GARD
Hérault Département
lozère LE DÉPARTEMENT